

le directeur général délégué

12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16

01 44 34 34 40

Note à
**Mesdames et Messieurs les représentants
du personnel**

Paris, le 3 octobre 2017

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Vous avez, en date du 7 septembre dernier, remis à la Présidente du CHSCT, vos démissions successives.

Lors du Comité technique du 22 septembre, vous êtes revenus sur l'exercice des mandats de membres du CHSCT pour nous faire part de conditions ne vous permettant plus d'effectuer, selon vous, un travail utile et constructif. Vous nous avez indiqué vouloir remettre très rapidement une « plateforme » revendicative permettant l'organisation d'une réunion avec la Présidente.

Je constate que nous restons toujours dans l'attente des éléments de justification de vos démissions.

Nous vous invitons à procéder au plus vite, à de nouvelles désignations de représentants du personnel au CHSCT conformément aux dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail dans la fonction publique.

Nous sommes, en effet, convaincus que les enjeux stratégiques et majeurs attachés à la reprise rapide et efficace des travaux du CHSCT et des groupes de travail associés sont partagés.



Christophe TARDIEU